

RETOUR EN IMAGE SUR QUELQUES EVENEMENTS

LE BAL ET FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET



LA FETE DE LA MUSIQUE



Un grand merci à toutes les associations et bénévoles qui permettent toute l'année d'avoir un village animé et vivant !



ECOLE

Après 17 ans au service des enfants de la commune, **Valérie prend une retraite bien méritée**. La municipalité la remercie chaleureusement pour son engagement et lui souhaite une excellente retraite.

Claudia, déjà présente l'an dernier, **lui succède**. Elle assurera le transport scolaire ainsi que le service de la cantine.

La commune **recrute une personne** pour le service de restauration scolaire (8 h/semaine, de 11 h 30 à 13 h 30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis), repas fourni.

Si vous êtes intéressé(e), contactez la mairie.



RESTEZ CONNECTES

L'application PanneauPocket

- Téléchargez l'application Panneau Pocket.
- Mettez "Clermont" en favori.
- Profitez des informations locales en temps réel.



REPAS DES SENIORS

Avis aux aînés !

Si vous avez 65 ans ou plus, **faites vous connaître auprès de la mairie**.
Le repas aura lieu le 11 octobre



CITOYENNETÉ

TAILLE DES HAIES

Afin d'assurer la sécurité de tous, **les propriétaires sont invités à entretenir régulièrement leurs haies et arbres donnant sur la voie publique**.

Les branches ne doivent pas gêner la circulation des piétons, cyclistes ou automobilistes, ni masquer la signalisation routière.

VOL D'EAU

Des prélèvements illégaux d'eau sont constatés sur les bornes d'incendie de la commune. Ces vols entraînent un surcoût financier répercuté sur la facture de tous les habitants et risquent de détériorer le réseau.

Merci de faire preuve de vigilance et de signaler tout comportement suspect à la mairie.

DEGÂTS DE FOUINES

Plusieurs dégradations causées par des fouines ont été constatées sur des véhicules du village.

Responsabilité et démarches : même si votre véhicule est stationné sur la voie publique, la commune n'a pas l'obligation légale d'indemniser les dommages causés par la faune sauvage. **Il appartient à chaque propriétaire d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de son assurance auto** (vérifiez vos garanties contre les dégâts d'animaux) et d'assurer les réparations. Il est aussi fortement conseillé de faire appel à un professionnel spécialisé.



UN Oeil SUR LES TRAVAUX



TOITURE DE LA MAIRIE

Les travaux de réfection de la toiture de la mairie s'élèvent à un montant global de 169 795,77 €.

Ce chantier a bénéficié de deux financements majeurs :

- 99 305,61 € pris en charge par l'assurance.
- 10 000 € de subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).



La mairie étant située dans le périmètre de l'AVAP, l'utilisation de l'ardoise naturelle était obligatoire afin d'assurer la conservation du patrimoine local.



FOUR A PAIN

Les travaux de restauration du four à pain communal se poursuivent à bon rythme :

Avancement : le crépi intérieur et la dalle extérieure sont finalisés, les travaux d'électricité sont actuellement en cours.

Aménagements : une déclaration préalable (DP) a été déposée pour organiser les abords extérieurs.

Une inauguration officielle sera organisée dès la livraison du chantier.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées dans la sauvegarde de ce patrimoine local.



CITY-STADE (AGORESPACE)

Le bardage entourant le terrain multisports a été réparé. Cette intervention était devenue nécessaire pour remettre à neuf la structure, endommagée au fil du temps par les intempéries et l'usure naturelle.



URBANISME

Vous pouvez **déposer électroniquement vos demandes d'urbanisme** via le lien "SVE" sur le site internet de la mairie, rubrique Vivre ici/Urbanisme/Dossiers d'urbanisme (QR Code ci-contre).



Si votre **projet se situe dans le périmètre du château couvert par une AVAP** (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), il est fortement conseillé de contacter **l'architecte des bâtiments de France** avant de déposer votre dossier en mairie (04.56.20.90.00 et mail udap.annecy@culture.gouv.fr).

La maire-adjointe déléguée à l'urbanisme peut vous recevoir sur rendez-vous en contactant la mairie.



AGENDA & MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE	01 - 30/09 : Septembre en Or au profit des enfants atteints de cancers
	05/09 : Réunion de la commission "Vivre ensemble" à 10h
	06/09 : Cochon Clermontois
	13/09 : Marché des producteurs
	19 - 20/09 : Journées du Patrimoine
OCTOBRE	20/09 : Salon des auteurs savoyards au château
	01 - 31/10 : Octobre Rose au profit des personnes atteintes du cancer du sein
	05 - 06/10 : Stand d'information Orange concernant la fibre
	03/10 : Après-midi jeux organisé par la bibliothèque
	11/10 : Repas des seniors
NOVEMBRE	11/10 : Marché des producteurs
	30/10 : APE - Halloween pour les enfants
	08/11 : Marché des producteurs
DECEMBRE	14/11 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre
	05 - 06/12 : Marché de Noël
	13/12 : Marché des producteurs



PATRIMOINE & CADRE DE VIE

Le projet Clos du Pré à Ouis'

Un nouveau lotissement de 11 logements va fleurir très prochainement rue du Closet. Les travaux de viabilisation sont en cours.